



Fermeture de l'entreprise en été

Par **sissiportu**, le **28/02/2013** à **10:33**

Bonjour

je suis en cdd surcroit de travail depuis le 6 fevrier dernier dans un centre de sante. Le centre ferme 15 jours en aout.

Pouvez vous me dire si l'entreprise doit me payer ces 15 jours.

Merci